

Emploi intérimaire en février 2014

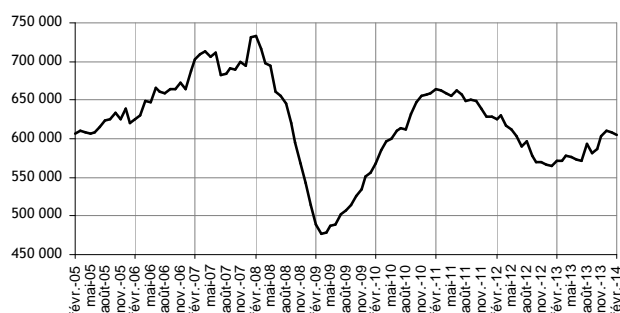


11 avril 2014

Fin février 2014, le nombre d'intérimaires s'établit à **604 800** en valeur corrigée des variations saisonnières¹. Il baisse par rapport au mois de janvier 2014 (-0,7%) et progresse de 5,7% sur un an. L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin janvier 2014 est de 609 100, soit une baisse de 0,2% en un mois et une hausse de 7,9% sur un an.

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires durant le mois de février 2014 est de **404 100**, en valeur corrigée des variations saisonnières. Ce volume évolue de +1,7% par rapport à janvier 2014. En rythme annuel (février 2013 à février 2014), l'intérim en volume augmente de 7,5%.

Emploi dans l'intérim en fin de mois
(données CVS)



Résultats détaillés en février 2014

Il existe un net contraste entre la répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie : ce secteur représente 17,7% de l'emploi salarié total et emploie 45,2% des intérimaires. En revanche, 74,2% des salariés travaillent dans le tertiaire contre seulement 34,2% des intérimaires. Le poids du secteur de la construction est, quant à lui, plus important dans l'emploi intérimaire que dans l'emploi salarié : 20,1% dans l'intérim contre 8,1% dans l'emploi salarié (cf. tableau 1 en annexe 3).

A fin février, le taux de recours à l'intérim² est de 7,4% dans l'industrie, de 7,1% dans la construction et de 1,5% dans le tertiaire, le taux de recours moyen, tous secteurs confondus de 3,1%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin février (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	7,4
Construction	7,1
Tertiaire	1,5
TOTAL	3,1

¹ **Avertissement** : comme tous les ans, les données CVS ont été révisées sur 2011, 2012 et 2013 (cf. annexe 1).

² Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les données trimestrielles d'effectifs salariés de ce secteur estimées en décembre 2013.

Evolution mensuelle par secteur (CVS)

En février, les effectifs dans l'industrie augmentent (+1,3%). En revanche, ils baissent dans la construction et le tertiaire respectivement de 4,0% et de 1,2%.

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industrie		3 510	1,3%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	380	1,8%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	0	0,0%
	Fabrication d'autres produits industriels	2 590	2,1%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	270	0,7%
	Fabrication de matériels de transport	330	1,0%
Construction		-5 210	-4,0%
Tertiaire		-2 410	-1,2%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-780	-1,4%
	Transports et entreposage	1 890	3,1%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	-2 200	-4,9%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-230	-2,0%

Parmi les **principaux secteurs de l'industrie**, la « fabrication d'autres produits industriels » et les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » sont ceux où l'emploi intérimaire augmente le plus (respectivement +2,1% et +1,8%). Ils sont suivis par les secteurs de la « fabrication de matériels de transport » et « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines » (respectivement +1,0% et +0,7%).

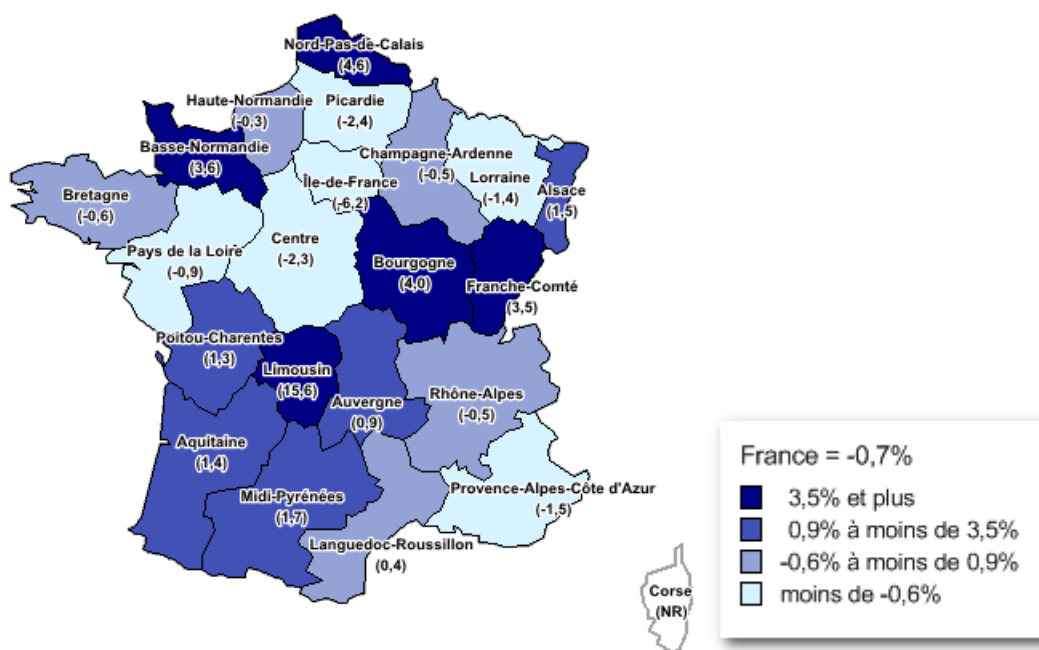
Dans le **tertiaire**, seul le secteur « transports et entreposage » voit ses effectifs intérimaires augmenter (+3,1%). Dans les autres secteurs les effectifs intérimaires sont en baisse : -4,9% pour les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien », -2,0% pour les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » et -1,2% pour le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ».

Evolution par région

Il existe une grande similitude entre la répartition régionale de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et PACA font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,1% et 2,4%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans des régions plus industrialisées comme les régions Centre (4,6%), Picardie (4,4%), Pays de la Loire, Franche-Comté (4,3% chacune), et Bretagne (3,9%) (cf. tableau 2 en annexe 3).

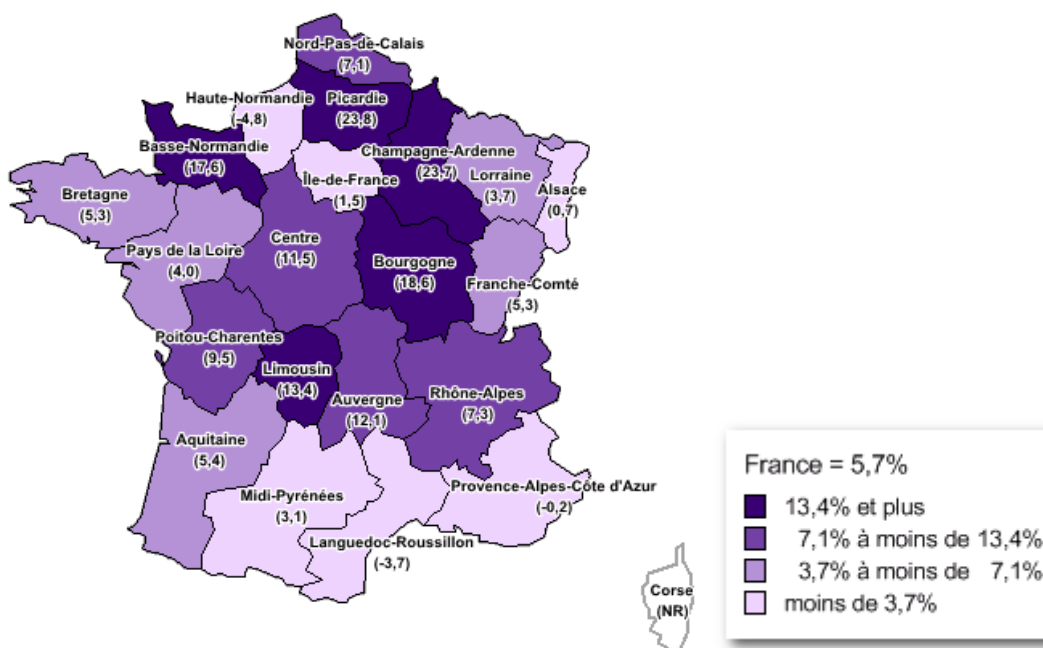
En février, l'emploi intérimaire progresse dans 10 régions. Les régions Limousin et Nord-Pas-de-Calais enregistrent les plus fortes hausses (respectivement +15,6% et +4,6%). Elles sont suivies par les régions Bourgogne et Basse-Normandie (respectivement +4,0% et +3,6%). Les régions Ile-de-France et Picardie connaissent les baisses les plus marquées (respectivement -6,2% et -2,4%).

Carte 1 – Evolution mensuelle (CVS) février 2013/janvier 2013



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans 18 régions. La région Picardie augmente le plus (+23,8%). Les régions Haute-Normandie (-4,8%) et Languedoc-Roussillon baissent (-3,7%) le plus.

Carte 2 – Evolution annuelle (CVS) février 2014/février 2013

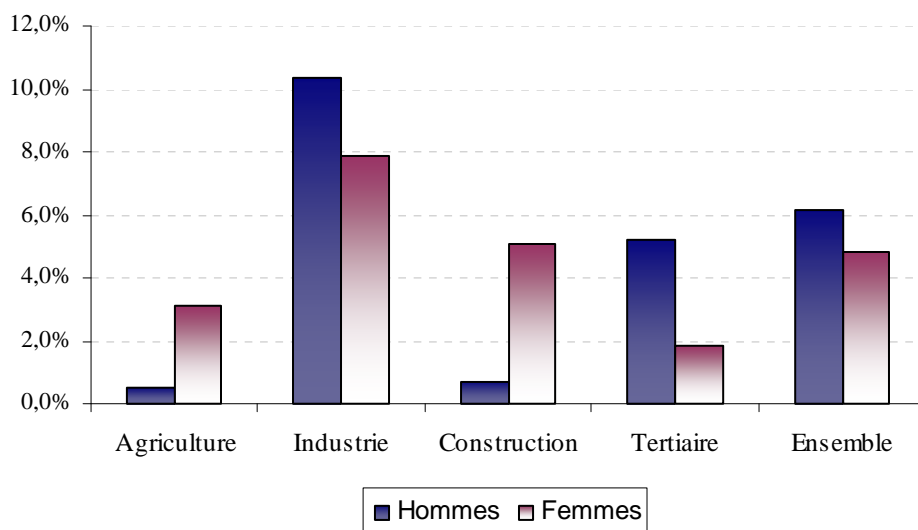


Evolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (72,9%). Par rapport à fin février 2013, leur part augmente de 0,2 point.

Sur un an, les effectifs féminins augmentent moins vite que ceux de leurs homologues masculins (+4,8% pour les femmes contre +6,1% pour les hommes). Ce constat vaut dans l'industrie où les hommes connaissent une hausse plus rapide que les femmes (+7,9% pour les femmes contre +10,3% pour les hommes). En revanche, dans la construction, les effectifs féminins augmentent plus que ceux de leurs homologues masculins (+5,1% pour les femmes contre +0,7% pour les hommes).

Evolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %)

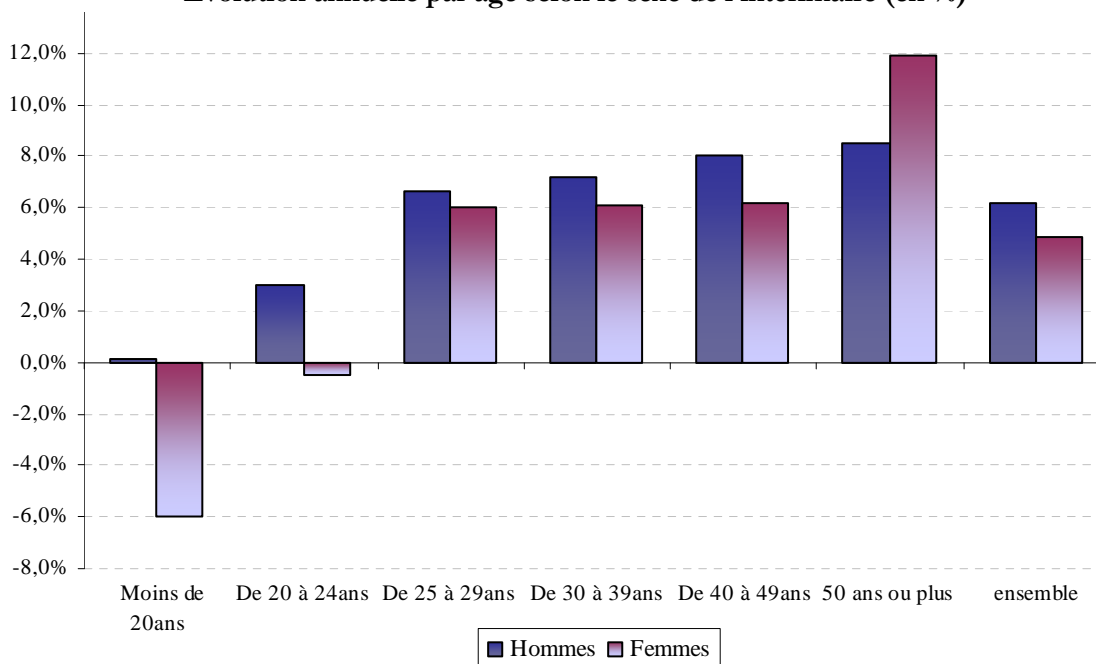


Evolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 44,8% d'entre eux ont moins de 30 ans en février 2014. Par rapport à fin février 2013, les intérimaires de moins de 20 ans et ceux de 20 à 24 ans ont vu leur part baisser (respectivement -0,3 point et -0,8 point). Les autres catégories d'âge voient leur part augmenter (cf. tableau 3 en annexe 4).

En évolution annuelle, l'augmentation de l'emploi intérimaire des hommes est plus rapide que celle de leurs homologues féminins (+4,8% pour les femmes contre +6,1% pour les hommes).

Evolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %)



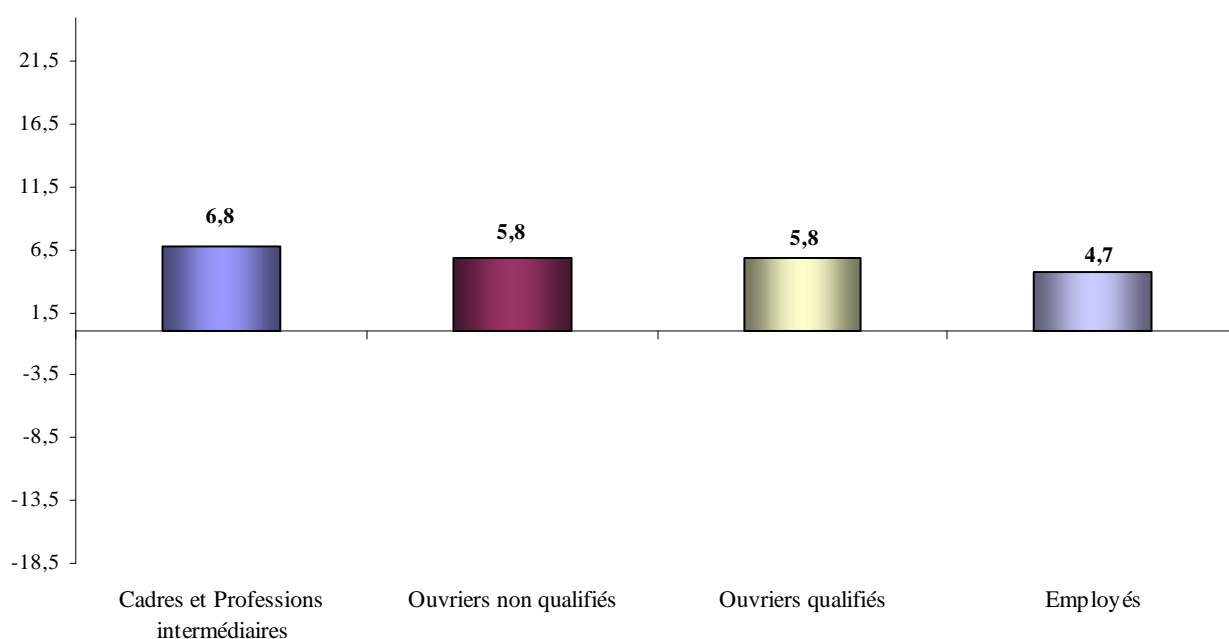
Evolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont majoritairement des emplois d'ouvriers : 42,6% pour les ouvriers qualifiés et 35,5% pour les ouvriers non qualifiés (cf. tableau 1 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin février 2013, la part des cadres et professions intermédiaires progresse (+0,1 point). Les employés voient leur part baisser (-0,1 point). Les parts des autres catégories socioprofessionnelles sont stables.

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs augmenter : +6,8% pour les cadres et professions intermédiaires, +5,8% pour les ouvriers non qualifiés et qualifiés et +4,7% pour les employés.

Evolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)



Fabien DUPUIS
Département Observatoire de l'Emploi et Appui au Réseau

Annexe 1 : Sources et concepts

Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire :

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet, aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires est calculé à partir de la moyenne des missions journalières réalisées sur l'ensemble des jours ouvrés du mois.

La méthode de désaisonnalisation retenue :

Les séries Corrigées des Variations Saisonnières (CVS) seront réalisées à l'aide de la procédure X11 – ARIMA. Le schéma de composition (tendance, cycle, saison) retenu est multiplicatif. Les révisions des coefficients CVS sont réalisées une fois par an, lors de la statistique de décembre provisoire. Ces révisions sont réalisées sur les années N-2 et N-1, les coefficients pour les années antérieures à N-2 sont figés.

Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois avant révision <i>Données CVS (1)</i>	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS (1)</i>	<i>Taux d'évolution CVS</i>		
			Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
févr-10	567 277	567 277	2,1%	6,1%	15,9%
mars-10	584 399	584 399	3,0%	6,0%	22,5%
avr-10	595 853	595 853	2,0%	7,2%	24,6%
mai-10	600 597	600 597	0,8%	5,9%	23,3%
juin-10	610 283	610 283	1,6%	4,4%	25,0%
juil-10	613 643	613 643	0,6%	3,0%	22,3%
août-10	611 672	611 672	-0,3%	1,8%	20,4%
sept-10	632 104	632 104	3,3%	3,6%	22,9%
oct-10	646 500	646 500	2,3%	5,4%	22,8%
nov-10	655 502	655 502	1,4%	7,2%	22,6%
déc-10	657 534	657 534	0,3%	4,0%	19,3%
janv-11	657 861	659 612	0,3%	2,0%	18,7%
févr-11	665 937	664 585	0,8%	1,4%	17,2%
mars-11	663 887	661 706	-0,4%	0,6%	13,2%
avr-11	662 375	659 373	-0,4%	0,0%	10,7%
mai-11	657 826	655 549	-0,6%	-1,4%	9,1%
juin-11	663 328	661 661	0,9%	0,0%	8,4%
juil-11	656 729	657 468	-0,6%	-0,3%	7,1%
août-11	650 859	648 451	-1,4%	-1,1%	6,0%
sept-11	649 418	650 659	0,3%	-1,7%	2,9%
oct-11	645 998	648 869	-0,3%	-1,3%	0,4%
nov-11	637 508	639 312	-1,5%	-1,4%	-2,5%
déc-11	624 828	628 620	-1,7%	-3,4%	-4,4%
janv-12	625 385	629 047	0,1%	-3,1%	-4,6%
févr-12	627 254	625 677	-0,5%	-2,1%	-5,9%
mars-12	632 992	630 191	0,7%	0,2%	-4,8%
avr-12	621 046	617 052	-2,1%	-1,9%	-6,4%
mai-12	614 488	611 729	-0,9%	-2,2%	-6,7%
juin-12	605 633	603 512	-1,3%	-4,2%	-8,8%
juil-12	588 830	590 018	-2,2%	-4,4%	-10,3%
août-12	599 506	596 905	1,2%	-2,4%	-7,9%
sept-12	575 936	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct-12	565 422	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov-12	567 953	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc-12	562 802	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv-13	560 883	564 498	-0,4%	-0,8%	-10,3%
févr-13	574 372	572 036	1,3%	0,5%	-8,6%
mars-13	575 186	571 736	-0,1%	0,8%	-9,3%
avr-13	582 415	577 884	1,1%	2,4%	-6,3%
mai-13	579 730	576 841	-0,2%	0,8%	-5,7%
juin-13	574 813	572 348	-0,8%	0,1%	-5,2%
juil-13	570 435	572 115	0,0%	-1,0%	-3,0%
août-13	595 186	592 556	3,6%	2,7%	-0,7%
sept-13	578 805	580 630	-2,0%	1,4%	0,6%
oct-13	581 600	586 046	0,9%	2,4%	3,0%
nov-13	601 482	602 936	2,9%	1,8%	5,9%
déc-13	601 588	610 082	1,2%	5,1%	7,6%
janv-14		609 050	-0,2%	3,9%	7,9%
févr-14*		604 793	-0,7%	0,3%	5,7%

*Donnée provisoires

(1) Données CVS révisées, sur 2011, 2012 et 2013

Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE* (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin février (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,5
Industrie	45,7
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,0
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	6,8
Fabrication de matériels de transport	5,8
Fabrication d'autres produits industriels	21,7
Construction	20,0
Tertiaire	33,9
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	8,9
Transports et entreposage	10,3
Hébergement et restauration	1,4
Information et communication	1,1
Activités financières et d'assurance	1,6
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,2
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,9
Autres activités de services	1,0
TOTAL	100,0

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin février (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 31/12/13(en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)*
ALSACE	3,1	3,1	3,1
AQUITAINE	4,6	4,7	3,1
AUVERGNE	1,7	1,8	2,9
BASSE-NORMANDIE	2,4	2,0	3,7
BOURGOGNE	2,8	2,3	3,7
BRETAGNE	5,7	4,5	3,9
CENTRE	5,3	3,6	4,6
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,1	1,8	3,6
CORSE	0,0	0,5	0,0
FRANCHE-COMTE	2,2	1,6	4,3
HAUTE-NORMANDIE	3,4	2,7	4,0
ILE-DE-FRANCE	17,1	25,7	2,1
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,4	3,3	2,2
LIMOUSIN	1,0	0,9	3,4
LORRAINE	3,1	3,0	3,2
MIDI-PYRENEES	4,6	4,3	3,3
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,4	5,8	3,4
PAYS DE LA LOIRE	7,9	5,7	4,3
PICARDIE	3,4	2,4	4,4
POITOU-CHARENTES	2,8	2,3	3,7
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,7	7,5	2,4
RHONE-ALPES	12,3	10,6	3,6
TOTAL	100,0	100,0	3,1

* Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur estimés décembre 2013.

Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon le sexe et l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	3,5%	2,7%	3,3%
De 20 à 24 ans	22,2%	21,4%	21,9%
De 25 à 29 ans	19,5%	19,7%	19,6%
De 30 à 39 ans	27,1%	24,9%	26,5%
De 40 à 49 ans	18,2%	20,5%	18,9%
50 ans ou plus	9,5%	10,7%	9,8%

Tableau 4 - Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	7,8%	16,0%	10,0%
Employés	4,7%	31,0%	11,8%
Ouvriers qualifiés	51,5%	18,6%	42,6%
Ouvriers non qualifiés	35,9%	34,4%	35,5%

Tableau 5 - Répartition selon le sexe et les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,4%	0,6%	0,5%
industrie	44,6%	48,7%	45,7%
construction	26,0%	3,8%	20,0%
tertiaire	29,0%	46,9%	33,9%